

le trait ***** d'union



Bulletin Municipal 1983
de SAUGNAC & CAMBRAN

LE MOT DU MAIRE...

DÉPARTEMENT DES LANDES
MAIRIE
DE
SAUGNAC-ET-CAMBRAN

Chers concitoyennes,
chers concitoyens,

ce premier bulletin municipal a été en partie réalisé "chez nous", ce qui lui vaut son allure toute simple, un brin démodée. Nous avons pensé que sa forme importait beaucoup moins que ses buts : informer et rassembler les habitants de notre village.

Pour que chacun d'entre nous ait la possibilité d'exercer pleinement son droit de participer à la gestion et à l'animation de la commune, il lui est nécessaire de bien connaître ce qui est fait, ce qui peut l'être, et avec quels moyens.

Notre communauté est née de la réunion au fil des siècles de Saugnac, d'Arzet puis de Cambrian. Ces apports successifs lui ont donné sa personnalité.

Depuis 30 ans, le progrès technique a rendu plus proche la ville voisine et permis l'installation d'habitants venus d'autres horizons. A nous tous de faire en sorte que ces transformations rapides ne privent pas notre village de son âme. Qu'elles soient l'occasion d'un nouveau rassemblement, d'un enrichissement de sa vie.

Principales animatrices de cette vie, nos associations méritent la place importante qu'elles occupent dans ce journal qui voudrait jouer le rôle d'un modeste trait d'union.



Informations Municipales

SACHEZ QUI FAIT QUOI

MAIRE : Gérard DUCLAU

1er Adjoint au Maire : Jean-Claude ARRIEUSSECO,
chargé des bâtiments, de la Forêt et des suppléances du Maire.

2ème Adjoint au Maire : Gaston BARGELES,
chargé des cantonniers et du matériel.

3ème Adjoint au Maire : Danielle BOURDENX,
chargée du Bureau d'Aide Sociale, du cadre de vie, de la jeunesse
et des sports.

4ème Adjoint au Maire : André GAILLARDET,
chargé de la voirie.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commissions Municipales :

Agriculture : ARRIEUSSECO, BARGELES, FEIGNA, LESCOURGUES, LORREYTE,
PREUILH

Aide-sociale : BOURDENX, DUTILH, LALANNE, LESCOURGUES

Cantine : ARRIEUSSECO, BOURDENX, DUTILH, LALANNE, PEHAU

Ecoles : CASTILLON, DUTILH, FORSANS, LESCOURGUES

Fêtes : ARRIEUSSECO, CASTILLON, FEIGNA, FORSANS, GAILLARDET, LORREYTE,
PEHAU

Finances : BOURDENX, CASTILLON, LAPEGUE, LESCOURGUES, PEHAU

Forêt : ARRIEUSSECO, FEIGNA, LAPEGUE, LORREYTE, PREUILH

Information : CASTILLON, DUTILH, LALANNE

Travaux-Sécurité-Urbanisme : ARRIEUSSECO, FORSANS, GAILLARDET, LALANNE,
LAPEGUE, PEHAU

Voirie-Espaces verts- Matériel-Lagune-Décharge-Cimetière : BARGELES,
FEIGNA, GAILLARDET, LORREYTE, PREUILH.

Commissions ouvertes :

Cadre de vie : BARGELES, BOURDENX, LALANNE

Jeunesse et sports : BOURDENX, CASTILLON, DUTILH, FORSANS, LAPEGUE,
LORREYTE

Vie Associative : BOURDENX, CASTILLON, DUTILH, LALANNE, PEHAU, PREUILH

Monsieur le Maire est membre de droit de toutes les commissions.

DELEGATIONS AUX SYNDICATS INTER-COMMUNAUX

S.I.V.U. (voirie) : DUCLAU, GAILLARDET

S.I.R.D.A.C.T.O.M. (ordures ménagères) : BARGELES, DUCLAU

Syndicat d'adduction des Eaux de Pouillon : DUCLAU, LESGOURGUES

Syndicat d'électrification d'Yzosse : ARRIEUSSECO, PEHAU

Syndicat du chenil de l'agglomération Dacquoise : DUTILH, LESGOURGUES

Syndicat d'aménagement du Luy-aval : BARGELES, LORREYTE

Syndicat départemental du statut général du personnel : ARRIEUSSECO,
DUCLAU

GROUPES DE TRAVAIL

Commissions des Impôts Directs :

Sur proposition du Conseil Municipal, la Direction des Services Fiscaux a désigné :

Commissaires titulaires : Bernard LORREYTE, Bernard DUFOURCO,
Jean-Michel LAFITTE, Jacques LALANNE,
Jean LAUGA, Emmanuel DUFOURCO

Suppléants : André CHICOYE, Martial DUSSARRAT, Alban LACROUZADE,
Alfred BROUCHIN, Antoine JOGAN, Raoul GAYAN

Bureau d'Aide Sociale :

Aux conseillers municipaux de la commission correspondante, s'ajoutent quatre membres :

. Paulette DUFAU, René GAUJOUR, Henri LABOURE, Lucie POUYMAYOU

BUDGET

QU'EST CE QUE LE BUDGET ?

Le budget constitue une prévision de dépenses et de recettes classées par nature, selon un cadre légal, et présente une estimation des sommes qui seront nécessaires pour gérer la commune sur le plan financier au cours de l'exercice ou des exercices suivants lorsque des programmes d'investissements s'échelonnent sur plusieurs années.

Le budget est étudié et voté par le Conseil Municipal, mais il est soumis à une réglementation légale, et doit être équilibré.

Il est divisé traditionnellement en deux parties :

- Une section d'investissement.

Parmi les dépenses figurent les prévisions concernant l'amélioration des constructions existantes, les travaux d'assainissement, la route forestière, l'acquisition de matériel de bureau, le remboursement des emprunts.

Pour équilibrer cette section, il faut prévoir les recettes correspondantes : subventions d'équipements, emprunts souscrits auprès du C. Agricole, taxe locale d'équipement, remboursement TVA et excédent d'investissement reporté de 1982.

- Une section de fonctionnement.

La section de fonctionnement fait apparaître par chapitres généraux les sommes qui sont estimées nécessaires pour que les différents services de la commune puissent assurer leur fonction au cours de l'année.

Parmi les recettes figurent :

- . les revenus de vente de bois, de produits divers,
- . une dotation globale de fonctionnement (recettes de l'Etat reversées aux communes) dont la fixation échappe aux responsables municipaux,
- . les impôts locaux : taxes foncières, taxes d'habitation, taxes professionnelles dont une partie versée par le contribuable est attribuée aux finances de la commune.

En 1982, l'imposition moyenne sur les ménages par habitant était de 206,75 F (moyenne départementale : 393,12 F), donc assez peu élevée. Or les aides de l'Etat sont calculées en fonction de l'effort fait par les contribuables.

LES CHOIX BUDGETAIRES.

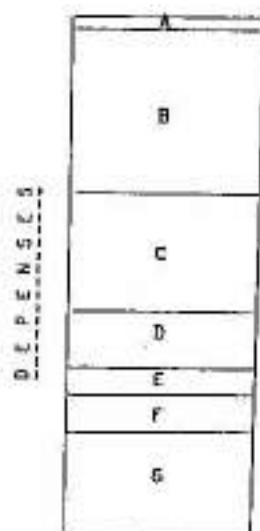
Le budget traduit en termes financiers les choix qui sont faits par le Conseil Municipal, tant en ce qui concerne les investissements programmés que les dépenses de fonctionnement envisagées dans l'année.

Le budget de 1983 a été établi, compte tenu des options suivantes :

- . poursuite de la politique entreprise précédemment d'amélioration des bâtiments existants et d'investissement,
- . gestion des dépenses de fonctionnement, compte tenu de l'évolution des besoins (en terme de qualité), et de l'évolution de la population.
- . maintien des impôts locaux à un niveau raisonnable.

En 1983, les contributions directes, 278 878 F, ne couvrent même pas les annuités auxquelles doit faire face la commune (capital remboursé + intérêts = 295 466 F).

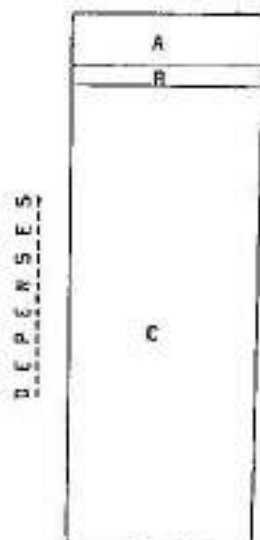
LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT



A - Denrées fournitures	41 000
B - Frais de personnel	341 000
C - Impôts et taxes	10 000
Trav. Free Serv. ext	263 700
D - Particip. Contingents	121 127
E - Allocations subv.	56 250
F - Frais gestion génér.	76 345
G - Frais financiers	198 847
	1 068 269

A - Produits exploitat.	227 883
Produits domaniaux	51 400
Produits financiers	23
Recouvrem. subvent.	5 000
B - Dotation fonctionnem.	417 740
Impôts indirects	2 500
C - Contributions directes	278 878
D - Produits antérieurs	84 845
	1 068 269

LE BUDGET D'INVESTISSEMENTS



A - Remboursement emprunts	102 585
B - Acquisition biens meubles (matériel)	36 000
C - Travaux de bâtiment et de génie civil	932 409
	1 070 994

A - Excéd. invest. reporté	294 209
B - Subventions équipements	432 500
C - Produits des emprunts	215 000
D - Recouv. créances L.M.T	96 619
E - TVA - Taxe loc. équip.	32 666
	1 070 994

ACTIVITES MUNICIPALES

réalisations 1983

L'année 1983 a été riche en réalisations de toutes sortes: certaines avaient été programmées en 1982.

- FORET :

- . le semis de pins de 1982 ayant souffert de la sécheresse, une moitié du plateau d'Arzet a dû être réensemencée, l'autre moitié a été dégagée à la main et l'interligne broyé
- . les parcelles n° 1 (Campagne), n° 7 (Le Courant), n° 9 (Cambran), n° 13, 14 (Arzet) ont été débroussaillées.

- VOIRIE :

- . la route de la forêt a été refaite,
- . les voies communales n° 5 (à Arzet jusqu'à la limite de Pouillon), n° 9 du bourg à Juzan) et n° 11 (à Cambran), ainsi que le chemin qui mène à Cazaoubieilh ont été goudronnés,
- . de nombreux fossés ont été curés,
- . des passages protégés ont été tracés au bourg, pour améliorer la sécurité.

- ENTRETIEN DES BATIMENTS :

- . des travaux de repiquage ont été faits à l'école des filles,
- . la poste et l'école des filles ont été peintes,
- . grâce à des bénévoles, les boiseries de la cantine et de l'école maternelle le mur du nouveau cimetière ont été repeints,
- . le garage de l'école des filles a été recouvert.

- EQUIPEMENT :

- Nous avons fait un effort d'équipement en procédant à divers achats.
- . pour le travail des cantonniers : acquisition d'une débroussailleuse et de matériel d'atelier ; l'électricité a été mise à la grange du Planté,
 - . pour les écoles : des extincteurs sont installés ; des meubles de rangement ont été confectionnés pour l'école maternelle où le téléphone a été posé.
 - . pour la cantine : il y a maintenant des porte-serviettes et des portemanteaux ; de la vaisselle et des appareils électro-ménagers ont été achetés.
 - . pour la mairie, nous avons fait l'acquisition d'un photocopieur.
 - . pour la salle polyvalente : le fer nécessaire à la fabrication de gradins et d'une scène a été acheté. Les travaux entrepris par des bénévoles sont en cours.

Enfin, sur notre demande, une cabine téléphonique a été installée près de la maison du Planté.

- TRAVAUX DIVERS :

- . le réseau d'assainissement pour le lotissement de la Lande a été achevé. Ces travaux ont causé bien des problèmes de trésorerie : le mode de financement initialement prévu par la DDA, étant illégal, il a fallu le modifier,
- . le mur de l'ancien cimetière, qui s'est écroulé sur une longueur importante au printemps, a été rebâti,
- . la décharge publique a été clôturée,
- . le terrain de basket de l'école des garçons est désormais goudronné,
- . on a procédé à des renforcements électriques en plusieurs postes (n° 7 au cimetière, n° 18 Labourdette, n° 23 Campagne)

- PERSONNEL COMMUNAL:

- . Fidèles à nos promesses nous avons créé un emploi pour permettre une ouverture plus rationnelle de la mairie. C'est ainsi que Melle LUBET a été embauchée à compter du 1er décembre. Elle accomplit 20 heures par semaine.
- . Monsieur LALANNE a été titularisé.
- . Mmes DESCAZAUX et DUFOURCO ont été nommées stagiaires.
- . De plus, nous avons augmenté les heures de ménage faites aux bâtiments communaux.

- VIE COMMUNAUTAIRE :

- . Des "commissions ouvertes" ont été créées. Ainsi la Municipalité a rencontré par deux fois les associations pour mieux connaître leurs problèmes.
- . Pour la Fête des mères, toutes les mères de la commune ont été invitées à un goûter, au cours duquel Mmes Lucie DUPLAT, Jeanne GUICHEMERRE et Madeleine GUILHEMJOUAN ont été honorées.
- . Le Conseil Municipal a félicité les sportifs méritants et leurs dirigeants au cours d'une réception amicale.
- . Les personnes ayant atteint 75 ans vont recevoir un "colis de Noël". Pour toutes celles qui ont 60 ans, un goûter est en préparation. Il aura lieu début janvier (ceci est financé par le bureau d'aide sociale).



FETE DES MERES - Mesdames GUICHEMERRE, GUILHEMJOUAN, DUPLAT entourent Monsieur DUCLAU .

- PROBLEMES SCOLAIRES :

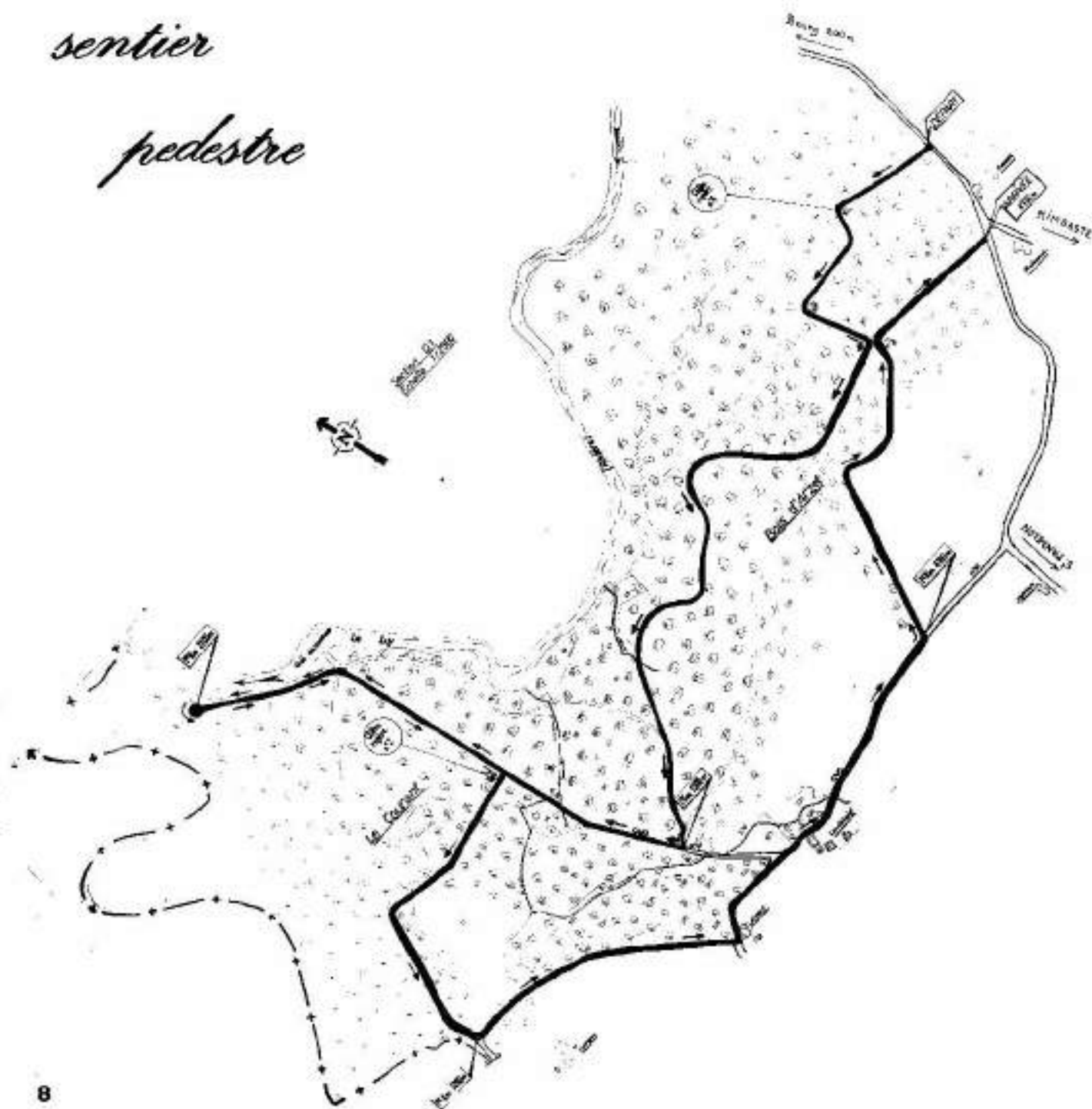
Dès le mois d'avril il a été créé un service communal de garderie (voir les horaires et les tarifs à la rubrique "en bref"). Des jeux éducatifs ont été achetés pour permettre aux enfants de patienter.

- CADRE DE VIE - LOISIRS :

- . Un effort de fleurissement a été entrepris et des plantations ont été faites au lotissement Beausoleil.
- . Un quiller et un boulo-drome jouxtent la salle polyvalente.
- . En forêt d'Arzet des chemins ont été remis en état, permettant la création de sentiers pédestres qui ont été balisés. (voir le plan ci-dessous)

sentier

pédestre



projets 1984

- Nous nous attacherons évidemment à améliorer l'équipement communal dans tous les domaines et nous veillerons à l'entretien du patrimoine.

Le programme routier 1984 sera négocié, dans le cadre du SIVU, avec l'Equipement.

Le chemin de Bouheben qui donne accès au bois de Cambran sera remis en état au printemps et une plateforme de chargement sera créée.

Le débroussaillage se poursuivra à Arzet et à Cambran (parcelle n° 11).

Nous achèverons l'exploitation de la parcelle 8 de Saugnac et les particuliers pourront en continuer la coupe. En 1985, des chênes y seront plantés.

- La loi du 7 janvier 1983 prive les communes non dotées d'un POS de la maîtrise de l'utilisation de leur sol pour la confier à la seule administration, avec des consignes très restrictives.

Nous avons donc décidé en 1983 l'élaboration d'un Plan d'Occupation des Sols. Elle sera entreprise dès 1984.

Un POS simplifié nous permettra d'éviter l'arrêt brutal du développement de notre commune, et de plus :

- de définir avec clarté le droit attaché à chaque terrain,
- de protéger les espaces naturels et les activités agricoles,
- d'éviter les gaspillages financiers dus à une dispersion irrégulière des constructions en organisant leur implantation et leur desserte.

- Nous voudrions, au cours de l'année 1984, aménager une salle de réunions, réclamée par les diverses associations : peut-être dans la maison du Planté, peut-être par une extension de la salle polyvalente.

Nous étudierons de façon précise les deux solutions et retiendrons la plus avantageuse.

- Développer les loisirs est un autre objectif. Le court de tennis extérieur a besoin d'une sérieuse restauration. Si elle est possible, nous ferons le nécessaire.

Nous équiperons la Salle Polyvalente de tables de ping-pong et nous essaierons de faire en sorte que la pratique de la pelote y soit possible (par la pose de filets protecteurs par exemple).

Près de la Salle, une aire de jeux sera aménagée.

Nous avons également l'intention de développer les activités du Bureau d'Aide Sociale pour ce qui est des loisirs des jeunes. Le Conseil Municipal a déjà voté une subvention de 15 % du coût pour la classe de neige de l'Ecole.

Nous continuerons bien sûr le fleurissement du village. Pour que chacun se sente concerné, un concours municipal sera organisé.

Avec les efforts de tous, nous pourrons sans doute vivre encore mieux à SAUGNAC ET CAMBRAN.

A l'école,

L'Ecole publique de SAUGNAC ET CAMBRAN comprend 4 classes : une classe maternelle et trois classes primaires. Elle accueille les enfants de 2 à 11 ans. Actuellement, son effectif est de 101 élèves.

Les enfants peuvent être acceptés à l'Ecole dès 7h45 le matin et surveillés jusqu'à 18h15 le soir grâce à un service municipal de garderie. En outre fonctionne un service de cantine dont la gestion est assurée par une commission composée de conseillers municipaux et de parents d'élèves.

Depuis 3 ans, la coopérative scolaire bénéficie de fonds plus importants grâce à des fêtes organisées au sein même de l'Ecole : exposition-vente de travaux manuels pendant deux années consécutives, kermesse avec stands et jeux divers en juin 1983.

Ces bénéfices permettent des sorties éducatives et sportives, des achats de documents pour les classes, de jeux de cour, etc... Cette année, ils vont financer une partie de la classe de neige.

En effet, les élèves du cours moyen se rendront à JEZEAUX durant deux semaines du 10 au 23 mars 1984. Outre l'initiation au ski, cette classe transplantée a une valeur pédagogique certaine puisqu'elle tire partie de l'exploitation du milieu dans lequel les enfants évoluent durant leur séjour : (enquêtes, visites, etc...).

Cette année, l'Ecole continue à pratiquer le basket en sport U.S.E.P. et participe au championnat des Landes.

Les activités scolaires sont multiples : elles sont toutes spécifiquement éducatives, et, afin de toujours mieux faire, -c'est du moins son souhait- l'Ecole sait qu'elle peut compter sur l'aide financière et matérielle de la municipalité, mais aussi sur celle de l'Association de Parents d'Elèves, sur son dévouement et sur la coopération amicale du Comité des Parents.





Informations
Associations



ASSOC. CHASSE COMMUNALE AGRÉÉE

L'association qui a pour but de favoriser sur son territoire, dans le respect des propriétés et des récoltes, le développement du gibier et la destruction des nuisibles, s'efforce également, d'assurer une meilleure organisation technique de la chasse pour permettre aux chasseurs un meilleur exercice de ce sport.

Aussi, avons-nous lâché, au cours de cette année, en 83, 274 faisans, 16 perdrix, 24 lapins.

Des battues aux nuisibles ont été organisées dans le courant de l'été qui ont permis l'élimination de 2 renards et 30 ragondins.

Cet automne, des actions cynégétiques ont été entreprises :

- 3 parcelles ont été ensemencées en blé et seigle,
- 3 autres sont prêtes à être emblavées en sarrasin, au printemps prochain, ceci afin de fixer le gibier sédentaire.

Pour la première fois, le samedi 5 novembre, toute la population était conviée à la fête des chasseurs qui a connu un vif succès et a été fortement appréciée.

Toutes ces actions seront poursuivies et améliorées en 1984 par d'autres cultures, l'installation de cages à lâchers, d'agrains-abreuvoirs, l'intensification des battues aux nuisibles et aux ragondins en particulier.

Comme chaque année, au début du printemps, le banquet traditionnel de l'A.C.C.A. réunira les chasseurs et leurs épouses ; et pour la première fois à ce banquet seront conviés également, tous les membres de droit, propriétaires et exploitants.



AMICALE DU 3^e AGE

Cette Association, créée en décembre 1978 par Mr MORLAES Maire, compte actuellement 130 adhérents cotisant.

Au cours de l'année 1983 les activités ont été les suivantes :

- un copieux repas a été servi le 16 janvier, auquel ont participé 105 personnes. L'ambiance a été bonne, et les chansons de certaines dames ont été appréciées.

- deux voyages ont été organisés :

le 9 juin, voyage sur la Côte Landaise par la route des Lacs. Déjeuner casse-croûte à Vieux-Boucau. Visite en car de cette accueillante station balnéaire avec commentaires de la part de Mr MORLAES. Délicieux repas à ST-PAUL EN BORN avec un service impeccable. L'après-midi, visites diverses à ST-JEAN DE BOURRICOUS et ST-MICHEL-ESCALUS, visite agrémentée par la pêche à la truite.

le 15 septembre, voyage au BERN et au PAYS BASQUE. Petit déjeuner à AUTEVIELLE. Bon repas à ST-MICHEL où nous sommes toujours bien traités. Traditionnelle visite des "Ventas" à ARNEGUY. Douaniers peu compréhensifs !!

- deux goûters ont été également servis le 7 mai et le 13 novembre avec participation d'une centaine d'adhérents.

Quelques projets pour 1984 :

Nous projetons de nous rendre à GARREY où nous comptons prendre le traditionnel repas annuel au cours de la dernière semaine de janvier.

En ce qui concerne les voyages, les projets pourraient être les suivants:

- en juin, promenade sur l'Adour avec la péniche "LAHIRE", et repas au terminus du trajet aller.

- en septembre, visite des vignobles à LOUPIAC (Gironde). repas servi dans un château, ou excursion au Lac d'Artouste.

Les voyages, les repas et les goûters donnent aux Adhérents l'occasion de se réunir cinq fois par an dans une ambiance amicale, il faut le reconnaître.

Mais la fréquence de ces réunions semble insuffisante.

Aussi, serait-il souhaitable qu'un local soit réservé aux Membres de ce Club qui seraient heureux de se rencontrer plus souvent.

ENTENTE SAUGNACAISE

Née en 1970 à l'initiative de quelques jeunes de la commune, l'Entente Saugnacaise est une société omnisports. En réalité, dès le début, elle s'est "spécialisée" dans le basket, activité qui convient parfaitement aux petits villages, mais elle accueille aussi le tennis; d'autres sections pourraient se créer : pétanque, ping-pong, etc... Actuellement, et depuis 1978, son président est Georges DESCLAUX.

. section Basket

Le premier objectif que nous nous assignons est l'accueil des jeunes. Sans verser dans le triomphalisme, nous pensons avoir réussi dans ce domaine. Qu'on en juge : si, en 1982-1983, l'Entente Saugnacaise alignait sept équipes et comptait 82 licenciés, ce sont aujourd'hui onze équipes (huit masculines et trois féminines) qui sont engagées, et les licenciés sont au nombre de 118, dont 70 jeunes de 7 à 16 ans. A quoi faut-il attribuer cette progression de près de 50 % en un an ? Sans doute au fait que nous évoluons désormais sous un toit - et c'est très appréciable - mais aussi probablement aux bons résultats de la saison écoulée.

En effet 82-83 nous a permis de récolter quelques fruits du travail entrepris depuis quelques années. C'est ainsi que les poussines ont remporté le titre départemental, alors que poussins et cadets échouaient de peu en finale. Ces derniers ont réalisé une saison exemplaire, se distinguant notamment en Coupe de France, compétition de haut niveau dont ils furent éliminés par Limoges à l'issue d'un match qui a rempli la salle saugnacaise. Les débuts de la saison actuelle sont encourageants : les jeunes accumulent les succès, les réservistes font excellente figure, et les équipiers premiers qui désirent reconquérir leur place en catégorie supérieure, sont sur la bonne voie. Avec la relève qui s'annonce, l'Entente Saugnacaise devrait posséder dans un avenir proche une équipe sénior évoluant à un bon niveau... sans pour autant rivaliser avec Orthez ni même Doazit ! Nos ambitions sont plus modestes.

Former des jeunes, obtenir des résultats satisfaisants, ne sont pas nos seuls espoirs. Nous voulons aussi, à notre façon, faire vivre le village. Nous souhaitons attirer des spectateurs de plus en plus nombreux sur les (futurs) gradins, nous souhaitons être entourés de supporters chaleureux qui encourageront celles et ceux qui défendent les couleurs de Saugnac et Cambran. La saison dernière, un car a accompagné les cadets dans leur expédition à Lézat (Ariège) et deux cars sont allés à Mont-de-Marsan pour les finales des poussins et poussines ! Le samedi et le dimanche, à partir du mois d'octobre, la salle s'anime : on vient de plus en plus au basket ; on vient voir le match, bien sûr, mais on sait que c'est aussi une occasion de se rencontrer, de lier connaissance.

Le tableau qui vient d'être brossé peut paraître exagérément optimiste. C'est vrai quelques nuages traînent dans le ciel : les frais de fonctionnement sont en augmentation et le gonflement des effectifs, dont nous nous félicitons, entraîne un alourdissement des dépenses, les licences (dont le club paie l'intégralité) et l'arbitrage coûtant cher. Heureusement nous bénéficions de la générosité des habitants de la Commune, qui participent à nos manifestations et accueillent favorablement nos calendriers.

Un autre problème est celui de l'encadrement : nous avons la chance de disposer d'un groupe de jeunes de bonne volonté, cadets et juniors, qui acceptent de donner de leur temps pour s'occuper des enfants, mais hélas les adultes sont moins empressés.

Puissent ces quelques nuages se dissiper, et nous serons un Club parfaitement heureux.



L'ÉQUIPE CADETS 82-83, FINALISTES DU CHAMPIONNAT DES LANDES.

Section Tennis

Notre Commune dispose d'un court de tennis extérieur depuis de nombreuses années. Hélas, son état actuel ne permet guère plus d'y jouer, et la Municipalité ne semble pas envisager sa réfection dans l'immédiat.

Cependant, il reste la salle, bien que le Tennis soit essentiellement un sport d'extérieur, et que la pratique intérieure implique certaines contraintes (monter et démonter le filet n'est pas chose aussi facile qu'il y paraît, pas plus que remonter les panneaux de basket).

Néanmoins, suite à une réunion provoquée par les responsables de l'Entente Sagnacaise, une section a vu le jour au sein de l'Entente, et compte actuellement plus de soixante membres que nous espérons plus nombreux dès l'an prochain.

L'Entente a désigné deux responsables : Messieurs LAVIGNE et SANGLA auprès desquels vous obtiendrez tous les renseignements utiles si vous désirez nous rejoindre au sein de la Section.

OoOoOoOoO

Association Gymnastique Volontaire

Cette association a pour but la pratique de l'éducation physique et de la gymnastique volontaire, conformément aux principes énoncés par la F.F.E.P.G.V. à laquelle elle adhère.

En 1983, elle compte 64 membres.

Cette activité récréative, créée en 1962 au sein même du village, favorise les rencontres et reste à la portée de toutes, quels que soient l'âge et les capacités physiques.

Trois séances sont organisées par semaine :

- . lundi : 15 h à 16 h
- . mardi : 19 h 30 à 20 h 30
- . vendredi : 19 h 30 à 20 h 30

Pour garder la forme et vous détendre, venez à la G.V.

COMITE DES FÊTES DE SAUGNAC ET CAMBRAN

La fête de notre village, s'est déroulée les 9 et 10 juillet 83, et a connu un vif succès, grâce à l'impulsion et à la compétence du Comité des fêtes, mais surtout au dévouement et au dynamisme des jeunes filles et garçons de la classe, auxquels nous rendons un vif hommage.

Pour la 1ère fois, une compétition sportive a été organisée et les jeunes de 6 à 12 ans ont eu la joie de s'affronter dans une course de trottinettes qui a permis à Sabine DUBOIS et Thierry LACOSTE d'obtenir de brillantes victoires. BRAVO.

Un spectacle flamenco gratuit a été également unanimement apprécié.

Les festivités de 1984 se dérouleront les Samedi 7, Dimanche 8, et Lundi 9 juillet, les activités et spectacles en seront diversifiés et, retour à la tradition, le lundi sera à nouveau jour de fête. Cette troisième journée sera essentiellement consacrée aux habitants de tous âges de notre village.



Départ de la course des trottinettes

COMITE DES FÊTES DE CAMBRAN

Pour assurer la continuité de la tradition qui remonte très loin dans les mémoires, s'est créé dernièrement le Comité des Fêtes de Cambran. Le Comité des Fêtes de Cambran se veut complémentaire de celui de Saugnac et non concurrent. La fête de Cambran se situe au début de la 2ème quinzaine de septembre. Au programme :

- 2 bals (le samedi soir et le dimanche soir),
- la messe champêtre en musique,
- la course landaise, dont le niveau est de très bonne qualité pour une course d'amateurs. Les primes y sont très nombreuses. Cette fête est presque exclusivement financée par des dons. Toutes les animations sont et resteront gratuites et ouvertes à tous.

ELAN SAUGNACAIS

Créé en 1953, l'Elan Saugnacais s'était quelque peu endormi au cours des quinze dernières années. Depuis 1981, l'association a repris ses activités. Elle s'est structurée pour mieux s'organiser, mais ses portes sont grandes ouvertes et chacun, quelles que soient ses opinions, est assuré du meilleur accueil lorsqu'il souhaite participer à l'une des manifestations proposées. Le village répond d'ailleurs toujours présent aux différentes invitations, qu'il s'agisse de la soirée du mois d'août au presbytère, du loto, ou de la vente de pâtisseries pour la fête des Rameaux.

Les bénéfices réalisés permettent aux jeunes, et aux moins jeunes, de passer ensemble une journée de détente au cours d'un voyage qui précède la rentrée scolaire (à Jaca, cette année). Ils servent aussi à fixer à tous les paroissiens, des rendez-vous devenus rituels, autour d'un apéritif ou d'un chocolat à Pâques et à Noël, autour d'une bonne table, lors du repas de fin d'année à Garrey. Mais les sommes recueillies sont aussi consacrées à soulager des misères, proches ou lointaines et, récemment, c'est un petit village de Centre-Afrique qui a reçu de l'Elan, un don lui permettant d'améliorer son agriculture.

OoOoOoOoOo

F.N.A.C.A.

Le 19 mars, le Comité local de la FNACA, célèbre la fin des hostilités en Algérie.

A l'issue de la cérémonie aux morts, Mr DESCAZEUX René a été décoré de la médaille du combattant.

L'assemblée générale du 20 septembre a élu un nouveau bureau dont la composition est la suivante : ANTON René - DUBOUE Gilbert - ITHURRIA Gérard - LABAT Jacques - LABASTIE Ernest - LAFITTE Hubert.

Le méchoui du 15.10.83 a rassemblé la presque totalité des adhérents et a permis la réalisation d'une soirée très réussie, si l'on en croit les participants.

Différents contacts seront pris en 1984, notamment en janvier avec les vœux au début du mois : nous aurons le compte-rendu du Congrès Départemental des 24 et 25 septembre 1983.

Nous avons prévu une sortie à la neige en février, suivie d'une réunion pour projection des diapositives et films ; la célébration du 19 mars, le Congrès Départemental en septembre et le repas annuel en octobre.

FEDERATION PARENTS D'ELEVES "F.C.P.E."

Cette année, le Conseil local de la Fédération des Parents d'Elèves, F.C.P.E. de Saugnac a accentué son action dans deux domaines : la sécurité des enfants, - leurs loisirs.

Nous avons obtenu satisfaction auprès de la municipalité sur les points suivants :

- panneaux d'interdiction de stationner devant l'école,
- passages protégés devant chaque sortie d'école,
- stops aux carrefours dangereux.

D'autre part, la "S.N.C.F." a répondu favorablement à notre demande et a installé une barrière de sécurité le long de la voie ferrée près de la "Maternelle".

En ce qui concerne les loisirs, depuis plusieurs années nous organisons des "Lotos" pour que les enfants du village puissent connaître la neige. En 1983, tous les enfants de l'école ont passé une journée à la Pierre St Martin: le transport (deux cars), la location de skis et des chaussures, les remontées mécaniques, les leçons des moniteurs, une boisson chaude, le tout entièrement gratuit (montant : six mille francs).

Pour l'année 1984 le bénéfice du "Loto" ira, comme en 1982, à une classe de neige. Il a été entendu que celle-ci aurait lieu tous les deux ans pour que tous les enfants de l'école en profitent. Nous envisageons une participation financière à cette classe de neige de six mille francs, et plus si la recette du "Loto" le permet.

Egalement les parents de notre association apportent leur collaboration à toutes les manifestations scolaires récréatives : kermesse de l'école et de la cantine.

Nous participons aussi financièrement à l'amélioration de l'équipement scolaire. Nous avons payé l'aménagement d'une cabane dans la cour de l'école des filles et acheté un "bac à eau" pour l'école maternelle.

Fidèle à son esprit de laïcité et de tolérance, notre association se donne pour seul but de défendre les intérêts des enfants et des parents sur le plan scolaire, mais aussi de faire de l'Ecole un lieu privilégié d'épanouissement des enfants.

M.O.D.E.F.

Constitué dès la libération au moment d'une grande période de mutation du monde paysan, à l'issue de laquelle le statut de fermage voyait le jour, supprimant tout ou partie des redevances et du métayage, le syndicat agricole local MODEF (mouvement de défense des exploitants familiaux) dont le président est Jean-Claude ARRIEUSSECO occupe avec ses 38 adhérents une place très importante au niveau de la commune.

Reconnu officiellement sur le plan national en 1981, il représente, sur le plan départemental, un agriculteur sur deux aux dernières élections pour les chambres d'agriculture. Il se veut le défenseur des petits et moyens exploitants leur offrant notamment (et ceci sans subventions), avec le seul produit d'une carte d'adhésion :

- un journal hebdomadaire (Les Informations agricoles) avec deux annonces gratuites par an,
- un service juridique et fiscal,
- un service comptabilité-gestion,
- un service habitat rural pour la rénovation des bâtiments d'habitation et d'exploitation avec plans, devis, etc...

Sur le plan local, deux sections bien distinctes représentent cette organisation.

- la section des fermiers et métayers : Président René BEIZ,

- la section des jeunes du MODEF : Président Jean-Michel LAFITTE.

Cette dernière s'est vu confier le 30 juillet dernier l'organisation sur la commune des éliminatoires cantonales du concours des jeunes conducteurs de tracteur, manifestation très réussie mettant en présence des équipes voisines et trois équipes de SAUGNAC, la première finissant à la seconde place.

Faisant abstraction de toute obédience et idéologie, le MODEF, par ses positions claires sur les grands choix et problèmes du monde agricole, maintenant comme par le passé reste à l'écoute et au service des agriculteurs, dans le respect du pluralisme, des libertés de chacun.

Ayant bien résisté dans son organisation à l'érosion et à l'exode rural de ces dernières années, il se félicite, par la voix de son Président, de la prochaine réforme d'urbanisme que sera le P.O.S., lequel définira en matière de foncier les vraies zones agricoles et constructibles, permettant ainsi aux quelques jeunes le désirant d'avoir sur place leur outil de travail : la terre.

MUTUELLES AGRICOLES

La caisse locale garantissant divers risques agricoles est réassurée par une caisse régionale à PAC.

Durant l'année qui s'achève notre groupement n'a pas à déplorer de gros sinistres à l'exception de serres endommagées par la grêle du 19 août.

un souhait pour l'année nouvelle : que nous n'ayons pas à subir de dommages corporels, et le moins possible en matériels et récoltes.

SYNDICAT LOCAL DES EXPLOITANTS AGRICOLES

Notre syndicat est regroupé sur le plan Départemental à la FOSEA et cette dernière est elle même adhérente à la "Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA, sigle que tout le monde connaît bien).

Comme tous les autres Syndicats le nôtre a pour rôle de défendre la profession.

Il est bien entendu apolitique et n'a jamais pris position lors de consultations locales ou nationales.

Si à l'échelon local nous ne sommes pas les plus nombreux, par contre au plan départemental et national nous sommes les plus représentatifs.

Notre syndicat n'est pas seulement revendicatif, il est aussi constructif, c'est sous son impulsion qu'ont été créés tous les organismes qui concourent au développement de l'agriculture (coopérative des céréales des landes, d'insémination artificielle, centre de gestion et même le Crédit Agricole...).

Pour traiter plus à fond certains problèmes il a créé des sections spécialisées (section bailleur, preneur, maïs, lait, canard, etc...) qui approfondissent non seulement les aspects techniques de ces productions mais aussi les aspects économiques.

Pour répondre aux soucis des agriculteurs il a de plus été créé des services plus personnalisés tels que :

- Service Juridique (successions, problèmes fonciers,...)
- Service Fiscal (IVA, impôts,...)

où tous les agriculteurs adhérents peuvent se rendre les jours de permanence à la Maison de l'Agriculture à YZOSSE.

Voilà sommairement présenté notre Syndicat.

Saugnac et Cambren n'est plus une commune complètement rurale, puisque notre rôle est revendicatif.

Nous formons le vœu que notre municipalité reste à l'écoute du monde agricole.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS

La protection sociale obligatoire laisse à ses assujettis des charges de plus en plus importantes.

Notre société qui garantit un complément à ses 250 membres a donc des dépenses qui ne cessent d'augmenter.

Son conseil d'administration étudie un projet de remboursement partiel des frais optiques et dentaires, et malgré une gestion rigoureuse et bénévole, il sera nécessaire de relever les cotisations pour l'année nouvelle.

Sa fierté : être imbattable par ses tarifs grâce au dévouement d'une équipe.

En Bref,

MAIRIE

Heures d'ouverture : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : de 15 h à 18 h 30
Samedi : de 9 h à 11 h 30

Permanences : M. le Maire se tient à la disposition de ses administrés le samedi matin pendant les heures d'ouverture.
: Jean-Claude Arrieussecq assure une permanence le mercredi de 17 h à 19 h dans le cadre de la Mutualité Sociale Agricole.

QUESTIONS SCOLAIRES

Garderie Municipale : Horaires : 7 h 45 à 8 h 50 - 16 h 30 à 18 h 15
: Tarif mensuel forfaitaire :
1 enf : 40 F, 2 enf : 70 F, 3 enf et plus : 90 F
Le service de garderie est gratuit pour les enfants de l'Ecole Maternelle.

Cantine : Tous les ans, courant mai, est organisé une fête dont le bénéfice permet d'assurer un prix de repas, relativement modique. Pour cette année encore, il restera fixé à 6F.

RAMASSAGE DES ORDURES - DECHARGE PUBLIQUE

- Le ramassage des ordures dans la commune, est effectué par les services de la ville de DAX, le mercredi après-midi. Un deuxième ramassage hebdomadaire ne peut être envisagé actuellement en raison du coût élevé.
- La décharge publique a été réaménagée au cours des derniers mois. Il est demandé de respecter les emplacements prévus et de faire preuve de discipline : cette décharge ne doit pas être utilisée pour les ordures ménagères.

BOIS DE CHAUFFAGE :

Les particuliers ont pu, au cours de l'automne, procéder à des coupes de bois pour leur usage personnel. Une nouvelle possibilité leur sera donnée au printemps, suivant des modalités qui restent à préciser.

Guide Pratique

Pièce désirée	Où s'adresser	Pièces ou renseignements à fournir	Coût
Extrait de Naissance	Mairie du lieu de Naissance	Nom, Prénoms, date de Naissance	Gratuit
Extrait de Mariage	Mairie du lieu de Mariage	Nom, Prénoms, date du Mariage	Gratuit
Extrait de Décès	Mairie du lieu de Décès	Nom, Prénoms, date du Décès	Gratuit
Fiche d'Etat Civil	Mairie	Livret de famille ou Carte Nationale d'Identité	Gratuit
Carte d'Electeur	Mairie du Domicile	Livret de famille Attestation de Domicile	Gratuit
Carte Nationale d'Identité (Renouvellement (Changement de nom	Mairie du Domicile Mairie du lieu de Domicile Mairie du Domicile	2 photographies, fiche d'Etat-Civil, Livret de famille 2 photographies, Carte prénoms Ancienne carte, livret de famille	Timbre fiscal 100 F Gratuit) Gratuit)
Certificat de vie	Mairie	Livret de famille avec mention "non décédé"	Gratuit
Passport	Mairie du Domicile	Carte d'Identité, livret de famille, Attestation de Domicile	315 F

Etat Civil

DU 01.01.83 AU 30.11.83

NAISSANCES :

19.02 : Mathieu CASTANDET - "Petit Ponchon"
20.03 : Alexandra ESTEVES - "Conques"
14.04 : Dorine DOUDET - Lotissement Conte
18.06 : Jonathan DUFOURCQ - Lotissement Marsan

MARIAGES :

12.02 : Nicole LABORDE "L'Arrayade" et Yves LEGRIS - CORSAINT (Côte d'Or)
30.07 : Marie-Pierre LANNEVERE - St Boès (Pyrénées Atlantiques) et
Christian LALANNE "Barrié"
13.08 : Sophie ALBALADEJO - Dax- et Patrick DARTIGUELONGUE "Les Grands Pins"
27.08 : Marie-Françoise POUYMAYOU, rte de Cambran et Philippe LAUGA - Dax
22.10 : Roseline MONNIER - Châteaudun (Eure et Loir) et Francis GUIRAUTON
"Les Ecureuils"

DECES :

04.02 : Régine LEY - Lotissement Beausoleil
12.03 : Charles DARJO - "Haou"
25.03 : Georges DESTRIEATS - "El Nouplait"
12.05 : Joseph BENQUET - "Le Lanotte"
08.08 : Pierre MORA - "Cazaubiellh"
25.09 : Lucia BEGU - Carrefour Bégu